



À L'UNE

ROQUETTES

EDITORIAL

Ce premier bulletin municipal du mandat est pour moi l'occasion de remercier les Roquettoises et Roquettois pour leur participation au scrutin des municipales.

Avoir une vision sur les six années à venir est un exercice délicat, nous nous sommes fixé un cap et nous nous efforcerons de le tenir malgré les aléas qui ne manqueront pas de surgir.

Une chose est sûre, la contrainte financière va impacter ce mandat. La réduction des dotations de l'état de 2015 à 2017 prévue à l'origine à 10 Milliards d'euros et corrigée à 11 Milliards par le chef du gouvernement nous contraindra à opérer des choix qui pourraient impacter négativement le service public et les services aux familles.

Nous serons attentifs à ce que soit maintenu l'essentiel de l'offre Roquettoise en direction de nos administrés et ce, en respectant l'engagement de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale à compter du 1er janvier 2015.

Les commissions communales d'instruction ont été installées et sont désormais opérationnelles.

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les Comités Consultatifs celui de l'urbanisme, et du cadre de vie, celui de la Culture et enfin celui de la Jeunesse. Les candidatures à ces instances de réflexion sont reçues en Mairie et seront validées lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

J'avais annoncé la naissance de nouvelles associations sur La Commune. C'est chose faite pour le tir à l'arc, nouvelle section du Foyer Rural en activité et qui compte 27 archers. L'Ecole de cirque en cours de constitution démarrera à la rentrée ainsi que « Sports pour tous à Roquettes ».

C'est dire le dynamisme de la vie associative Roquettoise et la pertinence des équipements sportifs ou culturels de qualité mis à leur disposition comme la nouvelle salle de sport rue La Canal qui accueille déjà des sportifs depuis début avril.

À quelques jours du début des vacances d'été, nous aurons eu l'occasion de nous rencontrer autour des nombreuses manifestations associatives et animations communales.

Que tous les acteurs en soient remerciés.

Bonnes vacances à tous.



Michel Perez
Maire de Roquettes

www.roquettes.fr

ROQUETTES A LA UNE

Bulletin d'informations communales - Tirage 1 900 exemplaires

Mairie de Roquettes, rue Clément Ader 31120 Roquettes

Directeur de publication Michel Perez - Rédaction Communication Mairie de Roquettes

Cédric photos Communication Association Roquettoises

Impression et graphisme Imprimerie Cassez

N° ISSN 029909153

EN COUVERTURE : Fête de Roquettes

Actualités CAM
3

Présentation des conseillers communautaires

RAU Info
3

Le bruit

Le dossier
4 à 5

Présentation du conseil municipal

Les finances
6

L'essentiel du budget 2014

Urbanisme-Environnement
7

L'eau et l'assainissement

Affaires culturelles
8 à 9

Exposition photo
Festival Astr'Roquettes
Actualités de la bibliothèque

Ecole et jeunesse
10

Leçon de morale à la maternelle
Actualités CAJ

Sports
11 à 14

Basket
Boxing-club (gym pour tous)
Plus de 300 cyclotouristes à la roquettoise
Le printemps au football club de Roquettes
Gymnastique volontaire
Tir à l'arc
Judo
Tennis

Affaires sociales
15

Club des jeunes anciens de Roquettes
Structures intercommunales SITPA
Aide aux devoirs

La vie de la commune
16 à 17

Activ'femmes
Arcep : une journée à Lisle-Jourdain
Créations et loisirs
Yoga
Les baladins du Confluent

Comité des fêtes
18

Comité des fêtes

Espace libre
19

Espace d'expression libre

Bloc notes
20

Respectons notre cadre de vie
Forum des associations
Attention aux démarcheurs à domicile
Etat civil
Pharmacies de garde

Présentation des conseillers communautaires (CAM)

Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de décembre 2010, aucune commune ne peut rester isolée et doit intégrer une intercommunalité. Le Fauga et Fonsorbes ont ainsi rejoint la CAM, portant le nombre des communes à 16 et celui de ses habitants à 86000.

Dernières actualités sur le fonctionnement de la CAM :

André MANDEMENT a été réélu Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain le 16 avril 2014 à Muret où s'est tenu le 1er Conseil Communautaire suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Il est constitué de 45 délégués communautaires. Les délégués pour notre commune qui ont été élus pour la première fois au suffrage universel sont :

- Michel PEREZ et Annie VIEU en qualité de titulaires, Floréal SARRALDE en qualité de conseiller supplémentaire. 9 Vice-Présidents ont été désignés au cours du 2^{ème} Conseil qui s'est tenu le jeudi 24 avril à Muret.

* M. SUAUD Thierry, Maire de PORTET-SUR-GARONNE, 1^{er} Vice-Président en charge du Développement Territorial, du développement économique et des transports.

* M. TENE Jacques, Maire de SAINT-LYS, 2^{ème} Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, de l'Habitat et de l'insertion.

* M^{me} SIMEON Françoise, MAIRE de FONSORBES, 3^{ème} Vice-Présidente en charge des Services à la Famille.

* M. CARLIER David-Olivier, Elu à LABARTHE-SUR-LEZE, 4^{ème} Vice-Président en charge du Développement Durable, de la transition énergétique, de l'Agenda 21 et de la promotion des milieux aquatiques.

* M. RAYNAUD Gilbert, Elu à MURET, 5^{ème} Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, de la requalification des zones économiques, de la voirie et des marchés publics.

* M. ESPINOSA Daniel, MAIRE D'EAUNES, 6^{ème} Vice-Président en charge de la Gestion des Déchets et du Patrimoine.

* M. COLL Jean-Louis, Maire de PINSAGUEL, 7^{ème} Vice-Président en charge du Rayonnement Territorial et de la coordination de la Conférence des Maires.

* M. PEREZ Michel, Maire de ROQUETTES, 8^{ème} Vice-Président en charge des Finances.

* M. LECLERCQ Daniel, Elu de PINS-JUSTARET, 9^{ème} Vice-Président en charge des Ressources Humaines.



rauinfo

ROQUETTES À LA UNE

Le bruit

Rappel : Article 5 de l'arrêté préfectoral en date du 23 juillet 1996



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les engins professionnels bruyants doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

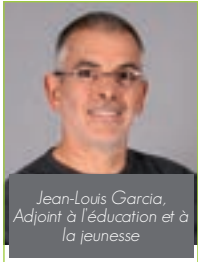
Les possesseurs d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Installation du conseil municipal

Vous avez élu, le 23 mars 2014, vos représentants au sein du conseil municipal, pour administrer la commune de Roquettes durant les 5 années à venir. Ce « parlement local » compte le Maire, 6 adjoints et 20 conseillers municipaux.



Annie Vieu, Adjointe aux finances et à l'intercommunalité et déléguée communautaire



Jean-Louis Garcia, Adjoint à l'éducation et à la jeunesse



Christine Gaubert, Adjointe aux affaires culturelles



Floréal Sarralde, Adjoint aux affaires sociales et à la petite enfance et Vice Président du CCAS



Laurence Joigneux, Conseillère déléguée à l'éducation et à la jeunesse



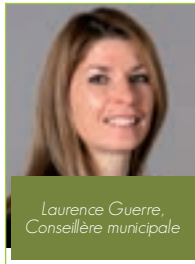
Claude Lamarque, Conseiller délégué aux travaux



Magali Walkowicz, Conseillère déléguée à la communication



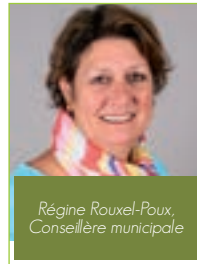
David Sautreau, Conseiller délégué à l'environnement



Laurence Guerre, Conseillère municipale



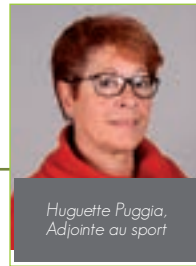
Guillaume Granier, Conseiller délégué aux affaires culturelles



Régine Rouxel-Poux, Conseillère municipale



Michel Perez, Maire et vice-président aux finances à la CAM



Huguette Puggia, Adjointe au sport



Daniel Virazel, Adjoint à l'urbanisme et aux grands travaux

Quel rôle a le conseil municipal ?

Le conseil municipal est élu, par vos soins, pour vous représenter en tant que Roquettois. Il a la charge de régler les affaires de la commune dans de nombreux domaines : les finances, l'urbanisme, la culture, le social...

Le conseil municipal donne son avis, émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local et exerce ses compétences en adoptant des « **délibérations** » (des mesures votées). Le conseil municipal *doit se réunir au moins une fois par trimestre* et traiter d'un ordre du jour, fixé au préalable par le maire. Le maire est tenu de le communiquer avant la séance.

Celle-ci est ouverte au public, sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de « police des séances », notamment en cas d'agitation.

Quels rôles ont les élus ?

Le maire

Il est à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale.

Ses fonctions en tant qu'agent de l'État sont les suivantes :

Sous l'autorité du préfet, il remplit des fonctions administratives dont notamment :

- la publication des lois et règlements ;
- l'organisation des élections ;
- la légalisation des signatures.

Sous l'autorité du procureur de la République, il exerce des fonctions dans le domaine judiciaire : il est officier d'état civil et officier de police judiciaire.

Ses fonctions en tant qu'agent exécutif de la commune sont les suivantes :

- Il veille à l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

- Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal (dans divers domaines) et lui rend compte de ses actes.

- Il est titulaire de pouvoirs propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le Code général des collectivités territoriales comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Le maire est aussi le chef de l'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

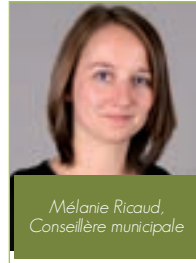
Les adjoints et conseillers délégués :

Les adjoints ont à charge d'assumer les fonctions que le Maire leur a attribuées. Ils peuvent également être amenés à le suppléer en cas d'empêchement. Chacun est rattaché à un domaine spécifique qui renvoie aux commissions mises en place : finances, culture, social, ...

Les conseillers délégués ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints et du Maire.

Les commissions :

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES	
Comité consultatif sur l'urbanisme l'environnement et le cadre de vie	Présidé par l'adjoint à l'urbanisme : D. Virazel Non ouvert aux élus (sauf conseiller délégué à l'environnement).
Comité consultatif jeunesse	Présidé par : L. Joigneux.
Comité consultatif affaires culturelles	Présidé par l'adjointe aux affaires culturelles : C. Gaubert.



Mélanie Ricard, Conseillère municipale



Thierry Paris, Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies et aux économies d'énergies

COMMISSIONS MUNICIPALES

1- Commission finances	A. Vieu - D. Virazel - H. Puggia - D. Sautreau - F. Sarralde - L. Guerre- T. Paris - R. Rouxel-Poux - E. Dupont - J. Rozmus
2 - Commission urbanisme et grands travaux	D. Virazel - M. Ricaud - A. Schaegis - A. Souissi - T. Lulie Tuquet - L. Joigneaux - J. Rozmus - H. Saint Clivier
3 - Commission travaux d'entretien - services techniques - cadre de vie - développement durable	C. Lamarque - D. Sautreau - T. Paris - H. Puggia - A. Malki - G. Granier - H. Saint Clivier - M. Faure
4 - Commission affaires sociales et petite enfance	F. Sarralde - J. Balard - A. Malki - M. Walkowicz - H. Puggia - L. Guerre - L. Galy - C. Pascal
5 - Commission affaires culturelles	C. Gaubert - G. Granier - R. Rouxel-Poux - T. Lulie Tuquet - M. Walkowicz - L. Guerre - E. Dupont - H. Saint Clivier
6 - Commission education et jeunesse	J.L. Garcia - L. Joigneaux - G. Granier - A. Souissi - J. Balard - A. Schaegis - M. Faure - L. Galy
7 - Commission sports	H. Puggia - C. Lamarque - A. Malki - F. Sarralde - L. Joigneaux - D. Sautreau - M. Faure - C. Pascal
8 - Commission intercommunalite	A. Vieu - D. Virazel - F. Sarralde - H. Puggia - D. Sautreau - J.L. Garcia - E. Dupont - J. Rozmus
CCAS* (Centre Communal d'Action Sociale)	5 Conseillers Municipaux : F. Sarralde - H. Puggia - A. Malki - R. Rouxel-Poux - L. Galy 5 Membres nommés par le Maire : M. Filippini - G. Villaescusa - M. Capdecemme - M.G. Matjasec-Masclat - I. Picheyre.
Commission d'appel d'offres (CAO) Présidée par le maire	5 Délégués Titulaires : D. Virazel - A. Schaegis - A. Malki - F. Sarralde - H. Puggia 5 Délégués Suppléants : C. Lamarque - T. Paris - J. Balard - D. Sautreau - Souissi
Conseil d'école	Le Maire ou son Représentant (J.L. Garcia) + 1 Déléguée : L. Joigneaux
Comité national d'action sociale (CNAS)	1 Délégué (Elu) : F. Sarralde 1 Délégué (Agent) B. Ruiz
Correspondant défense	1 Délégué : A. Schaegis
Correspondant prévention et sécurité routière	1 Délégué : A. Schaegis

*Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public, administratif, doté d'un budget propre. Son action obligatoire concerne la prévention et le développement social. Il intervient aussi auprès des personnes en difficulté, des personnes âgées et handicapées. Il est géré par un conseil d'administration, présidé de droit par le maire, comprenant 5 membres issus du conseil municipal et 5 personnalités qualifiées nommées par le maire.



Hubert Saint-Clivier,
Conseiller municipal



Christine Pascal,
Conseillère municipale



Jacky Rozmus, Conseiller
municipal



Liliane Galy,
Conseillère municipale



Marc Fauré,
Conseiller municipal



Elisabeth Dupont,
Conseillère municipale

STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SIAS (Syndicat Intercommunal d'Action Sociale en milieu rural «ESCALIU») (21 communes)	2 délégués titulaires : F. Sarralde - A. Souissi 2 délégués suppléants : H. Puggia - L. Guerre
SIVOM PAG (Plaine Ariège Garonne) (compétence eau potable)	2 délégués titulaires : M. Ricaud - D. Virazel
Sivom du Confluent Garonne Ariège (Roquettes - Roques - Pinsaguel pour l'assainissement)	3 délégués titulaires : D. Virazel - M. Ricaud - A. Schaegis 2 délégués suppléants : D. Sautreau - C. Lamarque
SIVU de la Lousse et du Haumont (Roquettes - Pins Justaret - Saubens - Villate)	2 délégués titulaires : M. Perez - D. Virazel
SIVU de l'Ecole de Musique (Roquettes - Pinsaguel - Portet s/Gar.)	2 délégués titulaires : M. Perez - J. Balard 1 délégué suppléant : G. Granier
SDEHG (Syndicat départemental d'électricité de la Hte Garonne) - Commission territoriale de Muret	2 délégués titulaires : T. Paris - D. Sautreau
SITPA (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées)	1 délégué titulaire : J. Balard
Syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement dans le départ. de la Hte-Garonne	1 délégué titulaire : T. Paris 1 délégué suppléant : T. Lulie-Tuquet



Adam Souissi,
Conseiller municipal



Josiane Ballard,
Conseillère municipale



Albert Schaegis,
Conseiller municipal



Thérèse Lulie-Tuquet,
Conseillère municipale



Ali Malki,
Conseiller municipal

Le budget, un acte majeur : l'essentiel du budget 2014

Le budget annuel est un acte majeur pour les collectivités territoriales. Présenté sous la forme d'un document, il dresse l'ensemble des dépenses autorisées et des recettes prévues. Le budget permet à la municipalité de mettre en œuvre les politiques publiques locales décidées par les élus tout en veillant au bon fonctionnement de son administration.

Il fait l'objet, chaque année, d'un vote en conseil municipal et se doit de respecter un parfait équilibre entre les dépenses et les recettes.

Le contexte général du budget 2014 est marqué par la contrainte financière forte induite par le redressement général des finances voulu par l'Etat. Néanmoins, l'équipe municipale sortante qui l'a voté le 21 mars dernier a choisi de poursuivre son effort afin de maintenir la qualité des services proposés aux Roquettois.

LE CHIFFRE :

6.361.286,96 d'euros

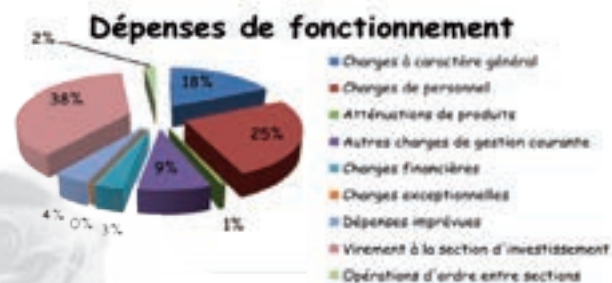
C'est le montant du budget 2014.



FONCTIONNEMENT :

3.571.534,27 d'euros

La section de fonctionnement : Elle retrace toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.



Les charges de personnel représentent toujours un des principaux postes des dépenses de fonctionnement :

910 747 euros ainsi que les charges à caractère général (eau, électricité, alimentation, honoraires et frais de fonctionnement) : 644 304 euros. Le soutien aux associations, événements et manifestations s'élève à 41 533 euros.

Le virement à la section d'investissement augmente sensiblement.

Il passe de 1.029.321,45€ à 1.341.130,27€.



C'est la fiscalité directe par le biais des impôts, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation qui apporte le plus de recettes au budget communal. Pour 2014, le Conseil Municipal a décidé une augmentation de ces taux. Cependant, Monsieur le Maire s'y étant engagé, il n'y aura pas de nouvelle hausse pendant la durée du mandat. Les taux seront par conséquent maintenus à compter de 2015.

Les dotations de l'Etat et de la CAM au titre de la mise à disposition du personnel et du matériel pour la voirie représentent une part non négligeable.

INVESTISSEMENT :

2.789.752,69 d'euros

La section d'investissement présente notamment les programmes d'investissement de l'année à venir et la manière dont ils seront financés.



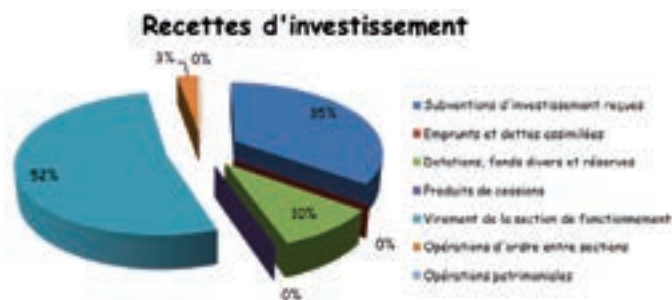
Les dépenses d'investissement de l'année s'élèvent à 2 789 752,69 euros, dont les restes à réaliser de 2013 d'un montant de 245 374,04 euros.

Les grands projets 2014 sont les suivants :

Après les investissements importants des années précédentes (salle Jean Ferrat, restaurant scolaire), les projets pour 2014 sont :

- la salle de sport : 210 280,00 (solde des travaux)
- stade du moulin : 500 431,00
- la médiathèque : 426 750,00 (début des travaux et solde sur 2015)

Comme chaque année, il est prévu le financement de différents travaux d'amélioration dans les bâtiments et l'espace public.



Les ressources propres de la collectivité (excédent d'investissement reporté de 2013, virement 2014 de la section de fonctionnement à la section d'investissement, amortissements, fonds de compensation de la TVA) représentent plus de la moitié des recettes d'investissement alors que les subventions sont de l'ordre de 35%.

Les baisses de dotations devant se poursuivre, la préparation du budget 2015 se fera de façon très rigoureuse en revisitant l'ensemble des dépenses afin de trouver les marges de manœuvre nécessaires.



urbanismeenvironnement

L'eau et l'assainissement

Ces 2 compétences, que la commune a déléguées à 2 syndicats de communes différents, et complètement indépendants, ont seul le fichier de relevé des compteurs d'eau mis en commun pour servir de base de facturation aux abonnés.

Pour tout problème, reportez-vous à votre dernière facture d'eau ou d'assainissement qui précise, en haut à gauche, les coordonnées du syndicat concerné.



- LA COMPÉTENCE EAU POTABLE a été déléguée au **SIVOM PAG** (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Plaine Ariège Garonne) dont les bureaux sont situés à PINS-JUSTARET, 2 av. de Toulouse (ouverts de lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h) et qui assurent « en régie directe » la facturation et les travaux de dépannage aux abonnés (tél. 05 62 11 73 60 - 24h/24h).

- LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT des eaux usées a été déléguée au **SIVOM CGA** (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple Confluent Garonne Ariège) dont les bureaux sont situés à PINSAGUEL, sur le site de la station d'épuration, route de Roquettes.

Ce syndicat comprend les communes de PINSAGUEL, ROQUES/G et ROQUETTES, avec une station d'épuration commune à PINSAGUEL dont il a lui même délégué l'exploitation ainsi que la compétence « assainissement non collectif » (les fosses septiques) au SMEA 31 (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement dans le département de la Haute-Garonne).

Il a également transféré au **SMEA 31**, mais par contrat de service, l'entretien des réseaux, l'édition de la facturation et le dépannage des abonnés.

Le recouvrement des factures est assuré par l'intermédiaire du Trésor Public de Muret.

* **Pour tout problème de facturation**, s'adresser au SIVOM CGA (tél. 05 62 20 25 63) aux heures d'ouverture des bureaux (ouverts de 9h à 16h du lundi au vendredi, sauf le mercredi de 9h à 12h).

* **Pour tout problème de dépannage**, s'adresser également à ce syndicat aux heures d'ouverture des bureaux.

En dehors de ces heures, ainsi que les week-ends et jours fériés, appeler directement le SMEA 31 au 05 61 17 30 30, en précisant : nom, prénom, adresse, N° téléphone et objet du dépannage.

À noter que cet exploitant du réseau n'est habilité que pour intervenir sur la partie publique de votre branchement, entre la boîte de branchement (située, en principe, près de votre mur de clôture) et le réseau collectif.

Pour tout problème sur la partie privative (entre la boîte de branchement et votre habitation) il vous appartient de contacter une entreprise de dépannage de votre choix.

Exposition photo

L'édition 2014 de l'expo photo s'est déroulée les 7, 8 et 9 Février 2014. Cette année, plus de 30 exposants ont proposé au public leurs images au centre culturel du Château.

Le jury du concours, sur le thème de LA FRAGILITE a couronné cette année :

- 1^{er} Prix : Tran Dac PHAT pour « Ombragé »
- 2^{ème} Prix : Laure FREYCHE pour « L'ombre de la fragilité »
- 3^{ème} Prix : Nicolas GARY pour « Qui s'y frotte ... »



Pour le thème libre, c'est le vote du public qui a permis de récompenser :

- 1^{er} Prix : Pierre MONIE pour « Courant d'Huchet »
- 2^{ème} Prix : Jean-Louis RICROS pour « Cascade Irlandaise »

- 3^{ème} Prix : Ramon VILAGINES pour « Capitole »

L'édition 2015 aura lieu les 30, 31 janvier et 1^{er} Février et le thème retenu pour le concours est :

LA LIBERTÉ.

Cette exposition est ouverte à tous et constitue une occasion de présenter ses travaux photographiques au public. La rencontre entre photographes amateurs de Roquettes et des environs offre un moment de partage simple et convivial autour de cette passion.

Alors, à tous les photographes amateurs, confirmés ou débutants, adeptes du numérique ou fidèles à l'argentique, « canoniste », « nikoniste » ou autre, laissez vous inspirer par ce thème dès maintenant et tout au long de cet été, ici ou ailleurs, et faites- nous partager vos plus belles images.

Quelques infos pratiques :

Les bulletins d'inscriptions et le règlement du concours seront disponibles en mairie et sur le site internet à partir du mois d'octobre. L'inscription est gratuite. Chaque photographe pourra exposer 2 photos sur le thème imposé et 2 photos sur le thème libre. Les photos du thème imposé seront départagées par un jury et celles du thème libre par le vote du public.

La nouveauté du concours 2015 est la création d'un prix pour les moins de 18 ans, aussi bien pour le thème imposé que pour le thème libre.

Bonne inspiration et tous à vos appareils !

Actualités de la bibliothèque

Les lecteurs ont pu admirer les expositions sur Claude Nougaro et les Fables de la Fontaine, prêtées par le conseil général 31/médiathèque départementale.

Lire en fête cette année était placé sous le signe des fables et des animaux.

La bibliothèque a fait de nombreuses acquisitions sur ce thème afin de proposer une sélection de livres pour l'occasion.



Cette année encore, vous êtes venus nombreux admirer le travail des écoles : les élèves de maternelle ont écrit et illustré de belles histoires ; ceux de l'élémentaire ont réalisés différentes productions (livres, devinettes, jeux, boîtes-animées..).



Les ateliers de la commission, l'atelier de Cécile Benoist auteure toulousaine, l'association Lire et faire lire, l'atelier de Marie-Christine, et les jeunes du CAJ avec la buvette, ont rencontré un vif succès. Les familles ont pu assister à un spectacle autour des fables, récité par des enfants et mis en scène par Alexandra Perot.

Cette fête du livre s'est terminée le dimanche après-midi par un spectacle des compagnies « Mr Prod et la Clique ». Cette manifestation toujours riche et colorée voit le jour grâce à l'investissement des enseignants et des bénévoles. **Un grand Merci à tous.**

La bibliothèque continue de développer son fond documentaire pour les adultes, notamment en sport avec des livres sur le badminton, la pétanque, le tir à l'arc... Du côté des abonnements, I love English pour les 12-15 ans avec le CD ; System D, une revue sur le bricolage ; Famili...

A très bientôt, bonne lecture.





Que vous soyez amateurs de sciences, d'histoire, de technique, ou bien simple flâneur nocturne occasionnel, le festival ASTR'ROQUETTES 2014 sera un rendez-vous à ne pas manquer !

Après le succès de la précédente édition, en septembre 2012, nous vous proposons cette année un festival étendu sur trois jours, les 26, 27 et 28 Septembre prochains.

Le festival ASTR'ROQUETTES est destiné avant tout aux non-connaisseurs ; nous avons donc pris le parti d'aborder le thème complexe des Sciences de l'Univers en évoquant les liens entre l'astronomie et la société, au travers de l'histoire, des croyances ou des arts.

Les ateliers proposés sont adaptés aux enfants, même aux plus petits. Entre découverte et émerveillement, les animateurs de l'association URANIA 31 tenteront de susciter de futures vocations !

Les conférences, quant à elles, sont accessibles sans bagage scientifique, et vous donneront l'occasion d'échanger avec des scientifiques reconnus.

Les festivités s'ouvriront le vendredi 26 Septembre, avec une projection de « 2001 l'Odyssée de l'Espace » de S. Kubrick, suivie d'un débat animé par des experts en astronautique, musique et philosophie.

Le samedi 27 et le dimanche 28 Septembre, la journée sera ponctuée par de nombreuses animations :

- Conférences sur l'histoire de l'astronomie et les sciences de l'Univers, par A. Mashall (Egyptologue, Université Toulouse II), J.N. Sarraïl (formateur ESPE Toulouse) et P. Von Ballmoos (astrophysicien, IRAP Toulouse).
- Ateliers scientifiques, animés par l'association URANIA 31.
- Expositions d'instruments d'observation, exposition « Ciel miroir des cultures » et présentation de livres d'astronomie à la bibliothèque municipale, exposition d'astro-photographie par la section Astro du CE d'Airbus Space.
- Observation du Soleil à l'aide d'instruments adaptés.
- Animation « fusées à eau » animée par le CAJ de Roquettes
- Animation ados « micro-fusées » : construction de véritables fusées à poudre, encadrée par un animateur agréé. (Samedi 27 uniquement).
- Planétarium mobile « Rêves de Ciel » : séances de découverte de la voûte céleste animées par Ph. Picgirard. (Dimanche 28 uniquement).

Samedi 27 septembre au soir, l'astro-concert rock STARLIVE vous sera présenté par le groupe Hydra. Ce spectacle, mélangeant conférence d'astrophysique et reprise live des plus grands standards du rock traitant de l'espace (Pink Floyd, Muse, Police...), ravira petits et grands !

Il sera suivi par la traditionnelle soirée d'observation durant laquelle de nombreux télescopes, manipulés par des astronomes amateurs, seront mis à la disposition du public,

pour une découverte partagée des merveilles du ciel. Cette soirée sera, comme lors de la première édition, le moment fort du festival.

Le week-end sera clôturé, *dimanche 28 Septembre*, par une conférence exceptionnelle intitulée : « Faites de la physique avec STAR WARS® ». Le physicien Daniel Suchet (Polytechnique Paris) nous expliquera comment nous pourrions un jour fabriquer des véhicules à anti-gravité ou des sabres laser de Jedi !

Le parrain de cette édition 2014, qui nous suivra durant tout le week-end, sera l'astrophysicien franco-suisse Peter Von Ballmoos, directeur de recherche à Institut de Recherche en Astrophysique et Planétologie (IRAP) de Toulouse. Il donnera notamment une conférence et participera au spectacle STARLIVE.

Comme de coutume, nous avons tenu à ce que toutes les animations programmées dans le cadre du festival soient gratuites, afin de permettre leur accès sans limite à toutes et tous.

Attention : l'animation « micro fusées », réservée aux 12/18 ans (réalisation et lancement de véritables fusées à poudre, atelier encadré par un animateur agréé), se déroulera sur la journée complète, et nécessitera une inscription préalable (à l'accueil de la Mairie à partir du lundi 22 septembre).



Attention, le nombre de places pour cet atelier est limité !

Réservez d'ores et déjà votre week-end du 26-27-28 septembre afin de venir assister à ASTR'ROQUETTES 2014, qui sera l'évènement marquant de la rentrée culturelle à Roquettes.

La découverte de l'Univers, c'est un rêve que les astronomes souhaitent partager avec vous lors du festival ASTR'ROQUETTES. C'est aussi une connaissance qui se transmettra vers les nouvelles générations. Petits et grands, soyez au rendez-vous !

écoles et jeunesse

Leçon de morale à la maternelle !



Dans le prolongement de l'opération « Lire en Fête » construite autour des Fables de La Fontaine, les élèves de l'école maternelle ont choisi de présenter leur spectacle annuel autour du thème des animaux.

Un thème rêvé pour des enfants de cet âge qui se sont régalés à préparer leurs costumes plus ingénieux les uns que les autres. Ils ont travaillé en danse et en expression corporelle pour chercher comment évoquer les attitudes et le caractère des animaux qu'ils avaient retenus.

Et puisque notre souhait était aussi d'amener les élèves à aborder la notion de Morale, notion pratiquée quotidiennement au sein de l'école où la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité sont les objectifs premiers, nous nous sommes permis de revisiter les lois de la nature : oui,

les chats courent après les souris, oui les abeilles et les poules se révoltent contre les ours qui viennent leur prendre leur bon miel et leurs beaux œufs ... mais lorsque les conditions hivernales deviennent difficiles pour tous, l'entraide et la solidarité font oublier toutes les



rancœurs et permettent de survivre.

Quant à Monsieur de La Fontaine, il aurait été bien surpris de retrouver ses animaux tous rassemblés pour

une course effrénée. Respect de la morale oblige, ce sont les plus lents qui sont arrivés les premiers alors que les vantards arrivés en dernier ont applaudi de bonne grâce les gagnants. Félicitons les enfants, les enseignants et le personnel pour la qualité de leur prestation et remercions les familles pour le plaisir partagé autour de leurs délicieuses pâtisseries !



La CAJ (Centre d'Animation Jeunesse)



Séjour neige, Ski et Snow tous les jours aux Agudes, fête et partage, de très bons souvenirs.

Pour info :

- Juillet 2014 : séjour surf à l'océan, cours de surf et camping à Tarnos. Restent quelques places.
- Pâques 2015 séjour surf au Maroc. Une semaine de cours surf et de découverte d'El Jadida. (14 places). Réservez vite.

Tout nouveau :

Le centre d'animation jeunesse propose un lieu d'exposition pour vos peintures, photos, graffitis...

- Salle de musique, un studio équipé pour l'initiation et les répétitions pour tous les musiciens motivés. Salle équipée d'une batterie, guitare, clavier, micro et logiciels de musique. Possibilité de réserver un créneau.

Les ateliers et activités :

- Atelier musique pour découvrir différents instruments du monde, la musique assistée par ordinateur et le djing, les mercredis et les samedis.
- Atelier cuisine pour apprendre et partager des techniques simples.
- Cinéma et Fast food / festival hiphop / Footsalle / VTT-crêpes / patinoire / laser quest ...

Des idées, à vous de jouer !!!

Roquettois : 15€/an Extérieur : 30€/an

caj.roquettes@orange.fr 06 07 10 79 75 / 05 61 72 37 08

Lien internet :

<http://www.roquettes.fr/Service-jeunesse-de-la-commune>

Basket

En cette fin de saison, c'est l'heure de faire le bilan et d'établir les résultats de toutes les équipes du BCR.

Mini-basket :

Poussins et poussines = 5^{ème} chacun dans leur poule
Mini-poussins mixtes et babys = participation à divers plateaux

Jeunes :

- U13 F 2 = 5^{ème}
- U13 F 1 = 7^{ème}
- U13 M = 2^{ème}
- U15 F = 2^{ème} (1/2 finale à jouer)
- U15 M = 5^{ème} (Entente avec Pinsaguel)
- U17 F = 6^{ème}
- U17 M = 1^{er} (1/2 finale à jouer)
- U20 M = 1^{er} invaincu (Reste un match à jouer)

Pour les séniors :

- SM : 11^{ème} Régionale 2
- SF1 : 1^{ère} Régionale 2
- SF2 : 7^{ème} Honneur départemental

Nous soulignerons l'invincibilité des Juniors depuis le début de la saison sportive.

Les Seniors Filles 1, n'ont perdu qu'un seul match, terminent à la 1^{ère} place et montent en Régionale 1. Elles tenteront de remporter le titre de Champion Régional.

Engagées en Coupe de la Garonne, elles échoueront en finale face au TOAC.

Evènements :

Le **Tournoi Régional Mini-basket** du 1^{er} mai s'est déroulé cette année à Albi au Parc des Expositions. Les baby's, poussines et poussins ont participé à cette fête du basket régional.

Comme chaque fin de saison, le BCR organise ses tournois :

07 juin = mini-basket et cadets-cadettes

21 juin = minimes - benjamins filles et garçons.

22 juin = séniors filles et garçons.

Faits marquants :

- Naissance de Lili-Rose (fille de Guillaume et Marlène et petite soeur d'Illan)
- Sélection Haute-Garonne de Tiffany (Benjamine)
- L'arbitrage de Pierre et Clément lors d'évènements régionaux tels que les tournois inter comités...
- Formation E-Marque (feuille de marque électronique) menée par Britt
- Départ de Rocca : Tous nos remerciements à Rocca qui a tant donné, toutes ces années et qui nous quitte pour se consacrer à d'autres activités.

Merci aux dirigeants, entraîneurs, arbitres, officiels de table de marque, responsables d'équipes, mais aussi aux bénévoles tenant la buvette, faisant les photos, aux parents accompagnateurs...

Merci aux nombreux supporters venus encourager les équipes lors des nombreux matchs à domicile comme à l'extérieur.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous en septembre.



Boxing-club – Gym pour tous



La saison de gym est terminée, nous vous donnons rendez-vous en septembre pour la reprise des cours : le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h30 au Dojo.

Les mardis : abdo-fessiers, stretching, etc...

Les jeudis : cours de Pilates.

Tarifs :

Pour un cours hebdomadaire le tarif annuel est de 70€.

Pour deux cours par semaine 90€.

Pour les couples 165€.

Venez vous informer et/ou vous inscrire lors du forum des associations le 6 septembre à partir de 14h.

Vous pouvez également nous contacter :
Régine Rouxel-Poux au 05 61 72 33 96 ou
Thérèse Lulié-Tuquet au 05 61 72 55 91.

Bonnes vacances et à bientôt.

Plus de 300 cyclotouristes à la roquetteoise

Malgré une météo défavorable presque toute la semaine, le dimanche 4 mai laissait apercevoir quelques rayons de soleil. Du coup le rendez-vous fixé par l'équipe du Président Castaldi aux amateurs de vélo de la région a rencontré un beau succès. Au départ du garage Bouscatel, ce sont 336 cyclos qui sont partis sur les trois circuits tracés par le Cyclo Club. Toute la logistique était en place dès 7h du matin et Dédé, Albert, Dominique et les autres ont distribué de nombreux cafés au départ, à mi-parcours, dans la halle de Nailloux c'est la bande à Jeannot qui a requinqué les participants. La remise des prix a permis de récompenser les clubs ayant fait l'effort de venir en nombre et à ce petit jeu, Seysses est incontournable tout comme Plaisance.

Bref une excellente journée surtout que les entrecôtes de l'ami Roger étaient parfaites. Merci à la Mairie de Roquettes, au Conseil Général et au Conseil Régional pour leur aide ainsi bien sûr qu'à Stéphane Dubreil pour avoir mis son garage à notre disposition.



Madame Dubreil remet une coupe au représentant du club de Portet

Le printemps au Football Club de Roquettes



Le traditionnel tournoi de football en salle du FCR s'est déroulé cette année les 8 et 9 mars dans des conditions idéales. Grâce à une organisation désormais finement huilée, les 44 équipes participantes ont été accueillies sous un beau soleil, par une équipe de bénévoles du FCR particulièrement aguerrie. Les matchs se sont enchaînés dans un bel esprit de fair-play et de convivialité.

Les petits Roquetteois ont brillé par leur esprit d'équipe exemplaire et leur envie de jouer. Au terme de matchs à grand suspense, les deux équipes U9 de Roquettes se sont notamment retrouvées en finale, soutenues par un public enthousiaste et par leurs copains des U11 tout aussi concernés. C'est avec une grande fierté que les jeunes footballeurs Roquetteois ont reçu le trophée des mains de M. le maire Michel Pérez, accompagné de son adjointe aux sports, Huguette Puggia et d'Adrien Regattin du TFC.

Les perspectives pour l'automne...

L'arrivée du nouveau terrain synthétique, dont le chantier arrive à son terme en cette fin de saison, vient poser une nouvelle pierre au projet d'évolution du Football club de Roquettes.

Infrastructures : réalisé en suivant les dernières avancées technologiques en la matière, le terrain synthétique permettra à tous de s'entraîner dans de bonnes conditions en « toutes saisons » sans avoir à subir les aléas de la météo. Dans la foulée, les locaux du club vont aussi être repeints à neuf cet été.

Invitée surprise d'un des entraînements du mercredi, Ali Ahamada du TFC avec les jeunes du FCR sur le tout nouveau terrain

Encadrement : la volonté du FCR est d'assurer une bonne formation de ses éducateurs bénévoles, en promouvant notamment leur participation aux sessions organisées par le district. Cette année, trois nouveaux éducateurs ont suivi un stage de deux jours. Ces modules portaient aussi bien sur les techniques de base, le comportement que les aspects psychologiques afin d'améliorer les pratiques d'entraînement. Désormais, tous les éducateurs du FCR, de la catégorie U7 jusqu'aux séniors, sont formés et diplômés.

Effectifs : Tous les jeunes sont les bienvenus pour renforcer les effectifs dans toutes les catégories. Une journée portes ouvertes sera organisée à la rentrée afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de rencontrer les éducateurs, les dirigeants et de (re)découvrir le football roquetteois.



Gymnastique Volontaire

Forte de plus de 210 adhérents, elle propose des cours de G.V. conduits par des animatrices agréées EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) organisme lui-même agréé par le ministère des sports. Vous y trouverez un programme régulier d'activités variées adaptées à chacun. La FFEPGV réunit ainsi tous les publics et toutes les tranches d'âge autour de pratiques sportives diverses. Si certains cours sont très spécifiques comme la gymnastique douce ou le step, la plupart combinent harmonieusement gymnastique rythmique, fitness, stretching, danse, équilibre, renforcement musculaire, Pilates et Zumba.

Vos animatrices, dont la qualité première est l'écoute, prendront en compte chaque pratiquant, en définissant avec lui ses objectifs, en concevant un programme d'activités physiques

et sportives, dans l'objectif de son épanouissement personnel.

PINSAGUEL, salle des fêtes Lundi et Vendredi de 14H à 15H Mardi de 18H à 19H

ROQUETTES, salle de danse : Mardi de 10H30 à 11h30 et de 19H45 à 20H45. Mercredi de 18H à 19H. Jeudi de 9h à 10H et de 20H30 à 21H30. Vendredi de 18H15 à 19H15.

Cours enfants salle de danse à Roquettes. Pour les enfants de 3 à 10 ans les cours seront établis en fonction du nouvel aménagement des rythmes scolaires.

Inscriptions lors du forum des Associations à Pinsaguel samedi 6 septembre et à Roquettes samedi 13 septembre de 14h à 18H.

Renseignements : 05 61 72 20 69.
<http://agv-lestemerairesdepinsaguel eklablog.com>

Vendredi 16 mai, pour la 4^{ème} année, les élèves du cours de gymnastique enfant ont proposé leur spectacle de fin d'année à l'espace Jean Ferrat de Roquettes.

Le groupe des petits (3 - 5 ans) nous a transporté à la plage avec une bonne humeur évidente. Les moyens nous ont offert un moment de douceur pendant leur prestation avec rubans. Le groupe intermédiaire a su allier technique et élégance avec les ballons. Comme d'habitude, quelques grandes se sont essayées à la chorégraphie et ont préparé leurs propres créations. Le spectacle s'est achevé dans une ambiance étrange où les grandes, cachées sous leurs masques, ont su captiver la salle. De grands bravos et mercis à tous et toutes, enfants, parents et bénévoles pour cette soirée.

TIR A L'ARC (foyer rural)

Cette nouvelle section a débuté le 8 avril 2014 et compte déjà 24 adhérents de 10 à 80 ans.

Discipline de rigueur, d'adresse et de maîtrise de soi, elle est une des rares activités qui peut se pratiquer en famille.

Encadrée par des archers expérimentés bénévoles, les entraînements ont lieu les mardis et vendredis de 20h30 à 22h30 au complexe Dominique Prévost (CDP) salle B.

Du matériel est mis gratuitement à la disposition des archers en attendant qu'ils se dotent de leur propre matériel.

Le règlement de fonctionnement de la section, ainsi que les fiches d'inscription, pour la saison de sept. 2014 à fin août 2015, seront disponibles au forum des associations du 13 septembre.

Renseignements complémentaires auprès du responsable : Cyril VIRAZEL.



Judo

Tout au long de l'année, nos judokas ont participé aux rencontres InterClubs auxquelles ils étaient conviés ainsi qu'à une dizaine de tournois. Ces rencontres permettent à nos petits judokas de mettre en pratique toutes les techniques apprises lors des cours.

Le Judo Club de Roquettes a aussi organisé son tournoi annuel en Janvier et a montré une nouvelle fois son succès avec 650 (ce qui est désormais une moyenne d'accueil pour notre tournoi !) compétiteurs, représentant 33 clubs. Nous nous souviendrons des joyeux échauffements des Baby Judo et Mini Poussins et des beaux combats menés par toutes les catégories.

Merci aux 75 bénévoles du club, à la dizaine de bénévoles extérieurs et aux parents de Judokas Roquettois qui ont confectionné des gâteaux: vous avez tous aidés d'une manière ou d'une autre au succès de cette journée, depuis



la préparation en amont jusqu'à la désinstallation de la salle, en passant par vos actions le jour J qui ont permis de réaliser le programme de la journée dans de superbes conditions. Tout cela serait impossible à réaliser sans votre aide.

Bravo à nos judokas motivés, tous ces tournois nous ont offert de magnifiques combats, dans le respect de la philosophie de notre discipline, le Judo. Nous remercions Brigitte et Bernard FUXA pour leur temps et leur aide tout au long de l'année pour s'occuper le mercredi après-midi des Baby Gym et Baby Poussin (transfert avec le centre de loisirs, changement pour enfiler le kimono, etc.). Nous rappelons que ce service offert, surtout rendu aux enfants pour qu'ils puissent venir au Judo le mercredi après-midi, ne serait pas possible sans des bénévoles qui s'engagent autant.

Le bureau tient enfin à remercier les membres actifs du bureau qui se sont engagés pendant cette saison à nous aider et à mobiliser les parents, à chercher des sponsors, à aider à l'organisation, etc.

Tennis



La mairie de Roquettes a remis les clés de la structure couverte sportive au tennis le vendredi 4 avril dernier. Cet excellent outil va enfin permettre à nos 250 adhérents (220 Roquettois) de pratiquer leur sport dans d'excellentes conditions.

L'organisation se met en place pour la saison prochaine (septembre) grâce à nos 18 membres du bureau. La salle sera accessible pour nos adhérents, en priorité pour l'enseignement en groupe, les matches en équipe et à titre individuel sur les créneaux restés libres (sur réservation via notre logiciel accessible par internet, fourni par la fédération française de tennis). Le même type de badge magnétique que celui utilisé pour les courts extérieurs en permettra l'accès.

Les adhérents peuvent déjà réserver les courts extérieurs par internet depuis le mois de mars. En septembre ils le pourront pour les cours couverts. Un règlement intérieur d'utilisation de la salle est en cours de rédaction avec la mairie.

Les nouveaux terrains ont permis d'accueillir les leçons qui se jouaient sur les courts extérieurs et qui étaient souvent annulées en cas de pluie. Les cours en sureffectif ont pu être dédoublés dans la nouvelle salle.

Enfin, les jeunes dans le cadre du tournoi et les équipes jouant à Roquettes ont été reçus dans de bonnes conditions.

Le tournoi adulte, plus relevé que les années précédentes pour l'occasion, aura aussi une organisation plus facile du 19 mai au 7 juin.

Hormis cet évènement majeur pour notre association, beaucoup d'activités ont eu lieu pendant ce printemps 2014.

- Le tournoi jeune s'est déroulé du 14 avril au 3 mai. Plus de 150 enfants de tout le département ont participé.

À noter le beau parcours d'Ameline Alcouffe (15/3) qui a gagné le tournoi en catégorie 15/16 ans en faisant une belle « perf » en finale à 15/1.



La forte implication de nos bénévoles est également à souligner, adultes pour l'organisation, adolescents pour l'encadrement et l'arbitrage des plus jeunes, pour ce tournoi qui les mobilise tous les soirs et week end pendant trois semaines. Cette année une innovation dans l'accueil, des crêpes ont été proposées aux jeunes et plus de 500 ont été mangées !

- Le championnat régional par équipe adulte a commencé le 16 mars et c'est terminé le 25 mai où une cinquième équipe homme et une deuxième équipe féminine ont été créées cette année devant le succès rencontré. Environ 20 Roquettoises et 50 Roquettois ont brillamment défendu les couleurs de leur commune dans toute la région Midi-Pyrénées et les résultats sportifs furent au rendez-vous.



L'équipe 1 féminine monte de régionale 4 à régionale 3 en finissant 1^{ère} de sa poule de 5 avec à noter une belle victoire contre Ax-Les-Thermes en Ariège. L'équipe 3 masculine monte en régionale

3 en finissant 2^{ème} de sa poule de 7. Elle s'est déplacée 3 fois dans le Tarn (Castres, Labruguière et Lescure). C'est une excellente performance !



La saison tennistique se clôturera par la fête du tennis qui se déroulera le dimanche 22 juin sur les courts extérieurs. Cette journée se fera sous la forme d'un tournoi de doubles parents-enfants comme chaque année avec les inscriptions qui se font à 9h30 le matin.



Ce tournoi gratuit est ouvert à tous, adhérents ou pas au club de tennis de Roquettes : venez nombreux !

Il se terminera traditionnellement à 17h avec la remise des récompenses de l'année aux jeunes de l'école de tennis. Pour tout renseignements, vous pouvez appeler au 06.15.85.62.36 ou envoyer un mail à tennis.roquettes@free.fr. FX FENET, président du Tennis Club Roquettes.



Tennis Club
Roquettes

Club des jeunes anciens de Roquettes



Comme toujours, le club des Jeunes Anciens était au rendez-vous des nombreuses activités prévues par les membres du bureau, durant ce 1^{er} trimestre 2014.

Comme le veut la tradition, nous avons fêté Mardi gras avec des déguisements divers et variés, les adhérents avaient cuisiné pour l'occasion des beignets, crêpes et gaufres.

Une journée inoubliable dans le Tarn-et-Garonne et plus spécialement la visite du village de Couthures-sur-Garonne qui se trouve être construit dans le plus grand méandre de «Garonne». Une maquette a été entièrement reconstituée avec l'animation du fleuve en crue, ce qui a permis de mieux comprendre la montée des eaux et de voir ce village englouti très rapidement. Puis nous sommes allés vers «l'Ecole d'Antan» où nous attendait le Maître d'école de l'époque avec ses 80 ans, ses sabots de bois et sa blouse grise. Chacun a pu s'installer sur les bancs et pupitres en bois comme autrefois. Emploi du temps chargé, dictée, grammaire, conjugaison.

Les nouvelles activités hebdomadaires commencent à fonctionner normalement, surtout la marche le lundi après-midi de 14 H à 16 H, accompagnée par Maryse et Michelle. Concernant celles du mardi (jeux), la participation se fait un peu plus timide, mais de nombreuses personnes fidèles malheureusement ont été malades et n'ont donc pas pu assister régulièrement à ces activités. Les beaux jours arrivent

et nous espérons que les adhérents seront de plus en plus nombreux le mardi.

Rappelons que la gym douce se tient au club tous les jeudis de 10 H à 11 H. Cette activité permet à tous de garder la forme, en travaillant l'équilibre, la mémoire et surtout le travail musculaire.

Le vendredi nous nous retrouvons pour le traditionnel Loto, suivi d'un super goûter.

Au mois de Juin nous partirons en ballade du côté d'Artouste, pour monter à bord du train jaune qui nous élèvera à 2000 m d'altitude, où nous pourrions découvrir des paysages splendides.

Le club est ouvert à tous les retraités de 60 à 90 ans qui souhaitent passer un moment chaleureux.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Le calendrier d'activités mis en place depuis janvier 2014 est au plus près des attentes des adhérents :

Lundi après-midi : Marche de 14h à 16h

Mardi après-midi : Jeux de 14h à 17h

Jeudi matin : Gym douce de 10h à 11h

Vendredi après-midi : Loto avec goûter de 14h à 17h3

Anniversaires (Goûter amélioré + petit cadeau) tous les derniers vendredis du mois, après le loto.

Repas trimestriel avec après-midi d'animation (manifestation très appréciée des adhérents).

Sorties Repas spectacle (Transport en bus)

Une fois par mois : Concours de belote et sortie cinéma selon les films à l'affiche (covoiturage).

Dès les beaux jours, des sorties pétanques sont envisagées.

VENEZ NOMBREUX REJOINDRE NOTRE CLUB QUI VOUS ACCUEILLERA AVEC BEAUCOUP DE PLAISIR ET NOUS PARTAGERONS ENSEMBLE DES MOMENTS CHALEUREUX.

Pour tous renseignements :

- La Présidente : M^{me} LUGUE Jacqueline - 06 73 04 04 23
- La Trésorière : M^{me} SCANSANI E liane - 05 61 76 70 56

Structures intercommunales SITPA

L'Assemblée générale pour l'élection du comité syndical du SITPA (Syndicat Intercommunal pour le Transport des Personnes Âgées) a eu lieu le mercredi 23 avril 2014 au CONSEIL GENERAL.

Mme Josiane BALARD a participé à l'élection des 35 délégués élus en 2014 pour 6 ans.

Le SITPA permet aux personnes âgées de + de 65 ans de voyager gratuitement ou à tarif réduit (35 %) dans la Haute-

Garonne par le réseau de cars ARC EN CIEL, de cars régionaux ou des trains régionaux SNCF.

Les personnes intéressées doivent se présenter à la Mairie pour bénéficier de ce service.

Une petite documentation est disponible à l'accueil de la Mairie.

La déléguée SITPA de Roquettes : Mme Josiane BALARD

L'information est sur le site de la mairie www.roquettes.fr

Aide aux devoirs

À l'école élémentaire, l'aide aux devoirs a toujours le plaisir de recevoir les enfants (du CP au CM2) qui ont envie de « faire les devoirs » avec les bénévoles, après 17h sur les temps de l'ALAE.

C'est une petite heure par semaine pour offrir à un enfant l'occasion d'apprendre ses leçons dans le calme et aussi de progresser vers l'autonomie dans l'apprentissage de ses devoirs. Ainsi les échanges sont valorisants entre le bénévole

et le petit groupe d'enfants.

Depuis plus de 10 ans, l'équipe en place se renouvelle et s'enrichit régulièrement de nouveaux bénévoles. N'hésitez plus, venez les rejoindre, ça ne demande pas de compétences exceptionnelles.

Contact : Josiane Balard

06.48.78.30.29 ou 05.62.87.53.68 - jbalard@free.fr

Activ' Femmes

Le château de Bonrepos Riquet est situé dans le département de la Haute-Garonne, en région Midi-Pyrénées. Le centre de la commune est constitué par le château, la mairie et l'église, installés sur une colline qui surplombe la vallée du Girou près de Verfeil. Par temps clair, on découvre la chaîne lointaine des Pyrénées.

Les façades en briques de bandeaux furent modifiées au XVIII^{ème} siècle, Pierre Paul Riquet agrémenta sa demeure d'un parc et de jardins à la française, suivi par la construction de l'Orangerie, de la glacière et du labyrinthe. À quelque distance du domaine à partir d'un ancien vivier, Pierre Paul Riquet fit creuser un bassin réservoir qui alimentait un véritable canal de 300m de long. La machine hydraulique de Riquet préfigurait les équipements du futur Canal du Midi.

En 2007, la commune de Bonrepos-Riquet est devenue propriétaire du château, 24 hectares de patrimoine classé

au titre des monuments historiques : demeure de Paul Riquet (1609-1680) célèbre pour avoir imaginé et construit le Canal du Midi (1666-1681).

Le domaine et le château sont en cours de restauration. Nous avons fait une agréable visite avec le soleil, encadrée par un guide passionné et à notre écoute.

Ont suivi d'autres visites aussi intéressantes telles que le musée d'antan du Lherm, de l'insolite vers Cahors, du rêve à Tarascon etc...

Si vous êtes intéressées par des sorties en groupe, n'hésitez pas à nous contacter.

L'association vous souhaite de bonne vacances, rendez-vous en septembre pour de nouvelles balades.

Mmes Payrastre Ch. | Navarre M.F.

ARCEP



UNE JOURNÉE A L'ISLE-JOURDAIN

De petites vagues sur les lacs, des canards déplumés se blottissant au creux des fossés, des arbres échevelés... et une douzaine d'Arcépiens emmitouffés jusqu'aux yeux se lançant bravement le long de la Save, sur le «chemin de l'Isle de Baish», voici planté le décor ce samedi venté à L'Isle-Jourdain !

En plus du vent d'autan, il faut affronter un vent venant des Pyrénées... La balade emprunte un chemin parfois boueux ; la Save est encore en crue, elle charrie de nombreux déchets le long de ses berges effondrées par endroits... Un énorme tronc d'arbre est planté en travers d'un vieux pont Tourné du XII^e siècle, tout en briques... Nous passons devant le très beau pigeonier de la Coustère.

Les champs gardent encore les traces des crues hivernales.

Au retour, notre accompagnateur à la bonne idée de faire emprunter les rues de la ville pour éviter le passage le plus glissant, et nous traversons le marché du samedi matin que nous pouvons qualifier, sans se tromper, « de plein vent »... ! Après la marche, nous partons à la recherche d'un endroit abrité pour le pique-nique... il n'y en a pas, alors il nous faut lester la nappe et tenir ferme les verres de kir.

Place de l'Hôtel de Ville, un bar confortable nous offre un abri plus sûr, et nous voici enfin réchauffés après plusieurs tasses de café ! Enfin c'est l'heure de l'ouverture du Musée de l'Art Campanaire, installé dans l'ancienne halle aux grains, magnifique bâtiment de briques à la hauteur surprenante.

Notre guide bénévole, un avenant retraité, nous mène de grandes cloches en carillons, de grelots en sonnailles, de tambours en clochettes.

Créations et loisirs

Les adhérentes ont été très nombreuses à assister aux ateliers organisés par le club : broderie suisse, couture, tricot, pâte fimo, origami... Nous avons également partagé galettes et gâteaux d'anniversaire. Notre soirée carnaval a cette année encore été très appréciée des adhérentes et de leurs amis. Le vide grenier du mois de mai nous a donné du travail mais dès juin place à la détente. Nous partons visiter la Camargue puis nous clôturerons l'année avec une soirée bowling. Ce sera repas et parties entre copines.

La rentrée se fera en septembre, avec un voyage d'une journée en Aveyron, avec un repas grillades qui devrait avoir lieu entre les mois de septembre et d'octobre. Fin 2014, se tiendra le traditionnel marché de Noël.

Yoga

« Une photo de l'Inde au bord du Gange, là où est né le yoga. Et oui ! Nous pratiquons le yoga à Roquettes depuis plus de 30 ans... Notre professeur, Christiane Delga, revient d'Inde avec des énergies plein les yeux, le cœur, le corps. Nous en profitons tous les lundis à 18h30, au château, salle Marcel Carné. Si vous désirez partager ces découvertes, rejoignez-nous sur le tapis un lundi... ».

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise Courdresses au 06.51.72.29.17 ou Christiane Delga au 05.61.08.81.05.



Les baladins du confluent : Le Togo, un voyage extraordinaire...



Du 27 Avril au 4 Mai, Les baladins du confluent ont vécu une semaine de tourisme chantant au TOGO, sous la houlette de leur infatigable Chef de Chœur Christian PARIOT.

Si le TOGO vous était conté... Jean-Luc vous invite à revivre avec lui ce bonheur intense à partager chants et danses avec ces africains matériellement si démunis mais si prodigues de gentillesse et de joie de vivre.

Trente-cinq choristes issus d'ensembles de la région de Midi- Pyrénées dont 9 Baladins du Confluent, se sont rendus à Lomé, la capitale et à **Kpalimé** dans la région ouest des plateaux.

Jean-Luc raconte : « Le changement a été total : la chaleur, la forêt équatoriale luxuriante mais surtout le mode relationnel des Togolais : accueil chaleureux, sourires des adultes, regards étonnés ou effrayés des petits qui n'ont jamais vu de Yovos comme ils nous appellent... certains nous trouvent transparents !!

En ville, nombreuses sont les petites motos qui affluent de tous les côtés, transportant même des familles entières, dans un concert permanent de klaxons prévenant les piétons de leur arrivée ! Il faut être vigilant pour traverser la rue que l'on soit au grand marché du côté des tissus ou des fétiches vaudous!

Sur la route qui mène dans l'arrière pays, le transport collectif est assuré par des fourgons vitrés. Des bagages sur le toit zigzaguent. Sur le bas-côté, des femmes et des enfants proposent leurs récoltes, de l'essence en bidon, au litre, à même le sol parfois !

Dès que l'on quitte les axes principaux, la chaussée se détériore et il faut slalomer entre les nids de poules ou se confronter à des pistes en terre. Alors on traverse des petits villages, certains encore avec des maisons en terre et des toits de chaume mais la plupart bâties en dur avec une toiture en tôle ondulée et partout des écoles d'où s'échappent une multitude d'enfants souriants qui nous saluent. Beaucoup d'écoles sont confessionnelles et toutes les églises sont représentées. Partout poules, pintades, moutons, petites chèvres déambulent en liberté.



Christian PARIOT, responsable du séjour et fondateur de l'**ISMC** (institut supérieur de musique chorale au Togo) et **Sylvain GAMETI**, directeur artistique du Chœur National du Togo, avaient mis au programme : apprentissage de chants africains et découverte du Togo. Les jeunes talents du **Chœur National du Togo** ont été présents tout le long du séjour et nous ont fait découvrir les trésors du Togo. Ils nous ont charmés par leur grâce naturelle, leur sens du mouvement et du rythme et leurs voix admirables! Un grand merci donc à Déborah, Françoise, Laurence, Godwin et les autres.

Nous avons découvert le premier jour dans le secteur de **KPALIME** une cascade magnifique qui avait créé une piscine naturelle au milieu d'une végétation foisonnante, certains s'y sont baignés. Le jour suivant nous avons escaladé le mont Agou à plus de 900 mètres et nous avons traversé à pied des petits hameaux accrochés au flanc de la montagne où tout le transport de matériel se fait sur la tête, majoritairement par des femmes.

À la visite de l'**abbaye de l'Ascension de Dzogbegan** à l'extrémité du **plateau de Danyi** : présentation des instruments de musique traditionnels servant à l'office religieux et des différents ateliers où se fabriquent des produits alimentaires artisanaux. Nous avons même répété des morceaux dans la superbe église hexagonale, devant un abbé aux anges...

Un autre jour nous avons décidé de visiter, à la frontière du Ghana, le **château Viale** en cours de rénovation destiné à devenir un palais présidentiel. À un contrôle routier, bloqués par le passage d'un convoi officiel, nous avons improvisé une répétition sous un grand arbre, devant le regard amusé de marchands qui nous ont fait déguster leurs fruits.

Un soir, une conteuse renommée du Togo est venue en costume traditionnel nous charmer avec ses contes et chants africains, traduits pour nous.

Puis ce furent les concerts de **KPALIME** et de **LOME** dans de magnifiques églises luthériennes. Nous avons beaucoup fait rire les Togolais présents avec notre tentative de chorégraphie sur un chant africain mais ils ont été étonnés d'entendre dans notre bouche des chants d'origine Camerounaise ou Zouloue et notre interprétation d'Hégoak a enthousiasmé le public.

Le dernier dimanche à **LOME**, nous avons assisté à un office protestant, mélange incroyable de célébration religieuse, de ferveur spirituelle, de chants déhanchés, de fanfare et de fête. Les femmes avaient mis leurs plus beaux habits traditionnels et colorés, les hommes avaient sorti trombones, trompettes et tam-tams. Au milieu de la célébration, le pasteur a salué notre présence et nous a invités à chanter de même que 2 autres chorales Togolaises.

Nous avons découvert un pays extraordinaire par la richesse de ses traditions, sa cuisine (le fu fu!), ses chants, ses habitants.

Nous avons pu apporter une aide matérielle (matériel scolaire, habits, jeux, médicaments...) et financière à l'**ISMC**, qui se poursuivra car l'**ISMC** va continuer son action de soutien au développement du chant choral au Togo.

Nous accueillerons en Midi-Pyrénées des membres du Chœur National du Togo qui se produiront en concert **du 27 mai au 9 juin 2014**. Ils comptent sur le soutien des spectateurs et des membres associatifs pour financer l'institut et leur voyage en France - Ils souhaitent aussi découvrir notre belle région.

Le Président, Jean-Luc LAVALADE

Comité des Fêtes



Toujours aussi dynamique, dopé par l'arrivée en son sein de nouveaux (jeunes) membres et soucieux de proposer à tous des animations de qualité, le Comité des fêtes de Roquettes a organisé depuis ce début d'année 2013-2014 plusieurs manifestations. Et les projets pour les mois à venir ne manquent pas ...

Le 22 novembre 2013 :

Fête du vin nouveau

Le froid régnait à l'extérieur mais une ambiance festive réchauffait l'espace Jean Ferrat pour fêter Beaujolais et Gaillac nouveaux. Arômes riches en fruits rouges pour le Beaujolais, de pêche et fruits exotiques pour le Gaillac : il y en avait pour tous les goûts. Pour accompagner cela, plateau de tapas et châtaignes ont régalé une assistance venue en nombre, bien décidée à passer un agréable moment.



Le 14 décembre 2013 :

Père Noël

Cette année encore le père Noël est venu rencontrer tous les enfants sages (et Dieu sait qu'ils sont nombreux... !!!) de notre commune. Les jeunes Roquettois sont venus en nombre apporter leurs lettres. Ces lettres, attachées à des ballons, ont été lâchées à midi précise, direction le pôle nord sous le regard émerveillé de tous. Quelle joie aussi de pouvoir poser pour une photo avec « l'homme du jour » !

Les parents n'ont pas été oubliés : vin chaud pour réchauffer les cœurs, servi par les « mères-Noël » d'un jour.



Le 21 décembre 2013 :

Père Noël à la maison de retraite

Le père Noël, assisté de ses lutins, rendait visite aux pensionnaires de la maison de retraite Bellagardel. Après un joyeux et poétique spectacle organisé par la Direction de l'établissement, le Père Noël distribuait des friandises à chacun des présents, très heureux de voir qu'ils n'avaient pas été oubliés par l'idole des enfants.



Le 31 décembre 2013 :

Réveillon de la Saint Sylvestre

Le passage de 2013 à 2014 a été fêté comme il se doit lors du réveillon de la Saint Sylvestre.

Décoration toujours étudiée, repas festif et animation de qualité ont fait de cette soirée une fête hors pair : bonne humeur, danses endiablées ... Même les serviettes se sont jointes à la fête en « tournant comme des girouettes »

La nuit s'est achevée vers 6 h du matin après la traditionnelle et excellente soupe à l'oignon.



Le 16 mars 2014 :

Loto annuel

Nombreux sont venus tenter leur chance malgré un soleil radieux. Les lots étaient à la hauteur de leurs espérances avec volailles, filets garnis, canards gras, foies gras, GPS, appareil photo numérique, VTT, tablette tactile, télévision et même un baptême de l'air... Le gros lot : un voyage d'une semaine pour 2 personnes aux Baléares en demi pension. Sa gagnante n'a pas boudé son plaisir en explosant d'une joie communicative lors de l'annonce du numéro qui faisait d'elle le vainqueur.



Le lundi 21 avril 2014 :

Chasse aux œufs de pâques

Les cloches de l'église Saint Bruno, de retour de Rome, avaient laissé sur l'esplanade des Pins tous les œufs en chocolats ramenés, pour la plus grande joie des enfants venus à la chasse aux œufs.

La récolte de cette année fut excellente, satisfaisant la gourmandise de chacun.



23, 24 et 25 mai :

Fête locale

Fête foraine, bals, cassoulet, buvette étaient au rendez-vous pour faire de ce moment un vrai événement convivial... Et cette année, il fait beau !

A VENIR...

20 juin 2014 :

Feu de la Saint Jean

L'énorme brasier sera allumé dès la nuit tombée. Avant cela petit « en-cas » possible sur place avec saucisse-frites autour de la buvette. Un moment inoubliable à ne manquer sous aucun prétexte.

21 septembre 2014 :

Fête champêtre

Sur le modèle des fêtes d'antan, autour de jeux « traditionnels » : tir à la corde, pêche au canard, casse-bouteille, jeu de massacre pour amuser jeunes et moins jeunes avec animation musicale. À midi : algot traditionnel servi sous la halle de la pétanque, esplanade des Pins... Avant la reprise des jeux dès le début d'après-midi.

23 octobre 2014 :

Assemblée générale

Election du nouveau bureau... et une nouvelle année d'organisation d'événements festifs recommencera pour le Comité des Fêtes !

Merci à la Municipalité pour son soutien sans faille. Merci à tous les personnels de la Mairie pour leur aide de tous les instants. Merci à vous Roquettois qui, grâce à votre participation active et à vos encouragements nous confortez dans nos actions.

Espace d'expression libre

Conformément à l'article 29 du règlement intérieur du Conseil Municipal de Roquettes, voté à l'unanimité, en séance le 22 Mai 2014, et comme cela se fait dans toutes les communes de France, les espaces d'expression libre sont attribués à chaque groupe proportionnellement à leur représentation au Conseil Municipal.

Tribune des élus entrants de la majorité municipale

Le 23 Mars dernier, les Roquetteuses et Roquetteux ont une nouvelle fois témoigné leur confiance à l'équipe menée par Michel Pérez et Daniel Virazel, lesquels avaient souhaité remodeler leur groupe de campagne, en associant aux conseillers sortants de nouveaux visages, issus des jeunes générations Roquetteuses, pour préparer sereinement l'avenir de notre commune.

Afin de vous présenter l'action du conseil municipal d'un œil nouveau, ce sont donc les conseillers entrants de la majorité qui prennent ici la parole. Au fil de nos publications, nous vous ferons partager notre découverte de la gestion communale, notre position sur les principaux dossiers et les actions que nous mènerons afin d'apporter notre pierre à l'édifice municipal.

Les premières semaines suivant les élections ont été consacrées à la mise en place des instances municipales : le conseil municipal dans un premier temps, puis les différentes commissions qui, chacune, apportent un avis consultatif sur les thématiques importantes de la gestion communale.

En tant qu'élus entrants au conseil municipal, nous avons jugé nécessaire de nous investir dans l'ensemble de ces commissions, d'une part pour prendre connaissance des dossiers qui y sont relatés, mais également pour montrer notre volonté de participer activement aux débats et décisions qui rythment la vie de Roquettes.

La plupart de ces commissions se sont déjà réunies pour commencer à traiter les dossiers en cours. Nous nous sommes mis au travail avec enthousiasme et résolution!

Dans notre apprentissage des instances municipales, outre la complexité des méthodes de gestion d'une communauté telle que la nôtre (à laquelle nous prenons soin de nous former), nous sommes confrontés à une situation inédite pour Roquettes: l'entrée d'élus d'opposition au conseil municipal.

Sans oublier que ce fait résulte avant tout d'une modification du code électoral, plus que d'un basculement d'opinions, nous sommes convaincus que la représentation des idées de tous est souhaitable et nécessaire au débat démocratique. Nous voulons œuvrer, avec les élus minoritaires, pour le bien de la commune, certes en restant fidèles à nos courants de pensée, mais sans que les étiquettes politiques ne pèsent dans la balance.

Il faudra pour cela que les élus minoritaires, au-delà des semblants d'ouverture affichés en séance, ne s'enferment pas dans une politique d'opposition systématique, mais soient aussi une force de proposition...

Afin de ne pas occuper cet espace d'expression libre de

réponses stériles aux provocations des élus minoritaires, nous avons décidé de conserver notre site web de campagne, sur lequel nous démontrerons de manière objective que les polémiques lancées par l'opposition sont infondées.

Nous vous invitons à y suivre régulièrement les nouvelles publications : www.ensemblepourroquettes.fr

Roquettes est une commune où il fait bon vivre, et cela nous le devons à l'équipe municipale qui a œuvré depuis près de 20 ans autour de Michel Pérez. Nous, élus entrants au Conseil Municipal, souhaitons faire perdurer dans notre village cet esprit de solidarité et ces modes de gestion sains, qui font notre force et notre exemplarité !

Nous vous remercions encore de nous avoir accordé votre confiance. Un conseiller municipal, quelle que soit sa famille politique, œuvre pour l'ensemble des administrés de sa commune, sans distinction d'opinions. Nous nous y emploierons! En retour, nous aurons besoin du soutien de l'ensemble des Roquetteuses et Roquetteux pour mener à bien notre tâche !

Tribune des élus de l'opposition

Les droits de la minorité ?

Aux yeux de la majorité, nous avons plutôt des travers !

Et pourtant, nous réalisons un travail qui demande application et objectivité pour apprécier la pertinence des propositions de la majorité. Nous apportons un autre regard, d'autres expériences, d'autres compétences au service des Roquetteux.

Le rôle principal des conseillers d'opposition est le contrôle de la collectivité. Nous étudions donc scrupuleusement les dossiers. Nous questionnons, nous demandons des précisions, des pièces justificatives, pas pour le plaisir de contrarier, mais pour protéger le capital et l'avenir de Roquettes.

Nous portons des propositions concrètes que nous élaborons avec les Roquetteux dans des groupes de travail, reprenant les thèmes des Commissions Municipales.

Pleinement impliqués dans notre mission d'élus, nous renforçons nos compétences en participant à des formations et en rencontrant des experts en finances locales, urbanisme et intercommunalité.

L'élu d'opposition doit cesser d'être considéré comme la cinquième roue du carrosse municipal. En tant que représentant du peuple, son rôle de contrôle et de contre-pouvoir est incontournable pour le bon exercice de la Démocratie !

Pour vous informer : www.roquettescestvous.fr



Respectons notre cadre de vie

Nous constatons depuis quelque temps une recrudescence des dépôts sauvages de déchets, déchets verts voire d'encombrants. Nous tenons à rappeler un certain nombre de règles indispensables à la préservation de la Nature mais également du Vivre-ensemble.

Le service environnement de la CAM et la commune organisent en effet des collectes régulières de déchets : ordures ménagères, recyclable, déchets verts et encombrants. Dans un souci d'hygiène et de sécurité, il est donc important de respecter les calendriers de collecte.

Il est également rappelé que la récupération du verre et des tissus se fait en apport volontaire aux différents points de collecte (à côté des courts de tennis, à côté des ateliers municipaux rue La Canal et rue Victor Hugo). Il est important de veiller à garder ces lieux propres en utilisant les poubelles mises à disposition à proximité des récupérateurs. Ces incivilités ont un coût pour la collectivité et donc pour chacun d'entre nous.

Encombrants*, cartons, déchets verts...

Ces déchets ne seront pas ramassés lors des collectes hebdomadaires mais font l'objet d'un traitement spécifique lors de leur collecte trimestrielle (encombrants) ou mensuelle/bimensuelle (déchets verts). Ils devront alors être sortis la veille au soir, la collecte ayant lieu à partir de 8h00 le matin.

Nous vous demandons donc de bien vouloir respecter le planning de collecte distribué chaque année dans votre boîte aux lettres et consultable sur le site de la mairie : www.roquettes.fr/Collecte-des-dechets

Déchetteries

Enfin, les habitants de la commune disposent d'un accès à 3 déchetteries (Labarthe-sur-Lèze, Muret ou Roques-sur-Garonne). Pour en bénéficier, il vous suffit de vous rendre

en mairie muni d'un justificatif de domicile et du n° d'immatriculation de votre véhicule. Plus d'info sur www.roquettes.fr/Collecte-des-dechets

Un doute, une question, vous pouvez contacter :

- la mairie de Roquettes : 05 61 72 84 80
- ou le service environnement de la CAM : 05 34 46 30 50



Forum des associations de Roquettes

La date est fixée pour cette manifestation de rentrée, le samedi 13 septembre 2014. Venez nombreux vous inscrire ainsi que vos enfants, dans les diverses associations de votre commune.

Les responsables de chacune d'elles seront présents pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à venir en famille ...

Attention aux démarcheurs à domicile !

Des démarcheurs, se disant recommandés par la mairie, plan de la commune à l'appui, se présentent au domicile de roquettois, afin de proposer divers services : télévision par câble, étude de l'état des charpentes, ramonage, nettoyage de façade, taille d'arbres, antenne TV satellite... C'est une tromperie. La mairie ne cautionne pas ce genre de pratique. Nous vous invitons à informer la mairie et/ou la gendarmerie, si vous êtes ou avez été confrontés à cette situation.

Etat civil

Naissances

- LAGARDE Ethan, né le 19 novembre 2013.
- BENKHEDDA Eryan, né le 04 décembre 2013.
- HERVEY Shanaé, née le 14 décembre 2013.
- WOLFF Martin, né le 04 mars 2014.
- BOHUI Joshua, né le 30 mars 2014.
- JANY Alexandre, né le 25 avril 2014.
- DAULAN Valentin, né le 30 avril 2014.
- LÉPINE CAUSSATIERES Nathan, né le 06 mai 2014.
- RULLAC Maëlyne, née le 18 mai 2014.

Décès

- BARD Robert, le 05 novembre 2013.
- BUSSO Elisabeth, le 04 décembre 2013.
- MAUPAS Joséphine, le 04 janvier 2014.
- FERRIER Robert, le 31 janvier 2014.
- FAU Alain, le 09 avril 2014.
- CABESSUT Robert, le 1^{er} mai 2014.

> Pharmacies de garde

Tour de garde des trois rivières

Lagorsse 3 rue principale
31120 Portet sur Garonne 05.61.50.64.05
>29-06-2014 >16.11.2014

Carton 1 rue du commerce
31120 Portet sur Garonne 05.61.72.00.32
>06-07-2014 >23.11.2014

Labatut 38 rue Sainte Barbe
31860 Pins-Justaret 05.61.76.26.62
>13-07-2014 >14-07-2014 >26-10-2014

Rigal 3 rue des écoles
31120 Roques 05.61.72.12.81
>20-07-2014

Piquemal 45 rue Clément Ader
31120 Roquettes 05.61.72.22.90
>27-07-2014

Demoux 4 rue Simon de Lancefoc
31810 Venerque 05.61.08.50.02
>03-08-2014

Bat & Perriale-Ferrer 1 avenue du Mont Frouzi
31810 Venerque 05.61.08.50.35
>10-08-2014 >15-08-2014

Le Guelimel 2 avenue du Lauragais
31810 Le Vernet 05.61.08.07.36
>17.08.2014

Hemain 4 rte de Toulouse
31190 Auterive 05.61.50.61.62
>24-08-2014

Mons 2 rue Jules Guesdes
31190 Auterive 05.61.50.64.05
>31-08-2014

Ropars 18 rte de Toulouse
31190 Auterive 05.61.50.26.10
>07-09-2014

Castel et Legrand 1 rue Jean Monet
31600 Eaunes 05.61.08.76.86
>14-09-2014

Mattizzo 10 place Vincent Auriol
31860 Labarthe sur Lèze 05.61.08.67.08
>21-09-2014

Torregrossa 208 place du Fort
31860 Labarthe sur Lèze 05.62.23.41.99
>28-09-2014

Pajot CC verte campagne
31120 Lacroix-Falgardé 05.61.76.24.09
>05-10-2014

Treilhou 58 rue de l'oratoire
31860 Labarthe sur Lèze 05.61.08.16.66
>12-10-2014

Dhers-Boyer 38 rue Sainte Barbe
31860 Pins-Justaret 05.61.76.26.62
>19-10-2014

Davasse cc croisette
31860 Pins-Justaret 05.62.20.68.20
>01.11.2014 >02.11.2014

Delperie 66 rue d'Andorre
31120 Pinsaguel 05.61.72.01.73
>09.11.2014 >11.11.2014

Gayral et Khan 8 chemin des genêts - Recebedou
31120 Portet sur Garonne 05.62.20.09.51
>30.11.2014